N° 50. SAMEDI. 22 JUIN 1833.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 3 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc. s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

☞ *Les personnes qui auraient l'intention de renoncer à leur abonnement sont priées de le faire savoir. Celles qui garderont le silence seront présumées vouloir continuer à recevoir le Journal, qui leur sera adressé par la même voie que celle suivie jusqu'à présent.*

ALLEMAGNE. — *Semlin*, 5 *juin*.

Le commerce est plein d'inquiétude sur l'esprit des affaires orientales. Les lettres de Constantinople s'expriment avec beaucoup d'anxiété et craignent une rupture entre les grandes puissances, si toutes les raisons de dispute ne sont pas bientôt écartées. La Porte, qui en souffrirait le plus, fait les plus grands efforts pour accélérer la retraite de l'armée arabe, afin d'être dispensée de tout secours et conseil étranger.

Le sultan, qui personnellement met la plus grande confiance dans le gouvernement russe, est continuellement pressé par ses ministres d'éloigner le plus vîte possible les troupes russes, parce que leur présence déplaît aux Français. Ceux-ci semblent avoir acquis pour ainsi dire le droit de siéger ou de voter au divan. Les habitans intelligens de la capitale désirent au contraire qu'on cherche à garder ici les troupes dont la bonne conduite a tout-à-fait changé l'opinion qu'on avait eue d'elles autrefois.

On n'en veut plus aux Russes, mais on les considère comme les protecteurs naturels de la Porte. Seulement les personnes qui sont sous l'influence française ou arabe leur veulent prêter des dessins intéressés et s'efforcent d'entretenir l'ancienne haine dans les classes inférieures. Jusqu'ici elles n'y ont pas réussi, et à leur grand chagrin elles ont vu que le peuple restait froid et vivait sur un pied familier avec les matelots russes.

Il n'est donc pas étonnant qu'ils veuillent inquiéter le sultan d'une autre manière, et lui faire peur des Français, s'il s'abandonne encore plus long-temps à la protection russe et n'écoute pas leurs avis. Mais il paraît qu'il n'en veut rien entendre, bien qu'il n'ait pas d'opinion décisive et soit gouverné en grande partie par la première impression. Un banquier franc, fort bien instruit, a écrit ce qui suit :

« J'ai parlé l'autre jour au drogman d'une légation étrangère sur l'état des choses actuel, et j'ai appris que le sultan craint l'amiral Roussin qui est très-violent et énergique, mais qu'il porte une grande affection au comte Orloff qu'il connaît depuis long-temps; il n'est donc pas surprenant s'il y a dans sa conduite tant d'inconséquences qui influent sur les négociations et rendent peu réglée la marche politique de la Porte.

» La déférence pour Ibrahim-Pacha n'était causée que par la crainte que lui inspire M. Roussin, qui avait adopté un ton menaçant envers le sultan, tandis que le comte Orloff est fort réservé, et ne tient jamais un langage arrogant, ce qui l'affermit de plus en plus dans les bonnes grâces du sultan, qui a repoussé toutes les insinuations qu'on s'est permises contre le plénipotentiaire russe et contre la politique du cabinet de Pétersbourg.

» Tout récemment le sultan aurait donné de nouvelles preuves de ses dispositions amicales au comte Orloff, en le priant de ne se laisser induire en erreur pour rien, mais d'être persuadé que lui, le sultan, aura une reconnaissance éternelle à l'empereur Nicolas; il aurait ajouté qu'il se fiait entièrement à sa loyauté, et qu'il conjurait le comte Orloff de laisser le corps auxiliaire russe camper sur les bords du Bosphore tant qu'Ibrahim-pacha n'aura pas effectué sa marche rétrograde et repassé le mont Taurus.

» Il paraît que le comte Orloff se serait plaint de quelques bruits qu'on répandait au préjudice de son gouvernement, et aurait déclaré que, si le moins du monde il paraissait agréable au sultan de voir éloigner les troupes russes, il donnerait des ordres à cet égard, à condition, toutefois, que ce vœu fût spontané et non pas l'effet d'une influence étrangère. Il est donc fort probable que les troupes russes resteront encore quelque tems à Constantinople, et que l'amiral Roussin ne parviendra pas facilement à leur faire évacuer le territoire turc avant qu'Ibrahim-pacha n'ait franchi le Taurus; c'est à quoi la Porte met tout en œuvre pour l'engager. »

Francfort, 15 *juin*.

On écrit de Heidelberg, 13 juin :

« On parle de la découverte de papiers importans qui donneraient des éclaircissemens sur les événemens de Francfort, d'après lesquels des individus suspectés depuis ce tems-là, comme agitateurs, pourraient bien être gravement compromis. »

— On écrit de Varsovie, 7 juin :

« Le ministre de l'intérieur vient de publier une espèce d'amnistie de l'empereur Nicolas, en date du 2 avril, qui porte que tous les généraux et officiers de tous les grades de la ci-devant armée polonaise et personnes civiles, qui, après la prise de Varsovie, auraient été éloignés du royaume, ou conduits dans l'intérieur de la Russie, ainsi que les prisonniers de guerre polonais non reçus au service de la Russie, seraient graciés et recevraient la permission de retourner dans leur patrie.

» De cette amnistie sont exceptés : le général Krukowieki, le général prince Radziwill, 15 officiers et individus de rang inférieur qui sont en accusation devant les tribunaux, d'autres qui se sont mal conduits pendant leur séjour dans l'intérieur de la Russie. »

— Il paraît certain que Mahmoud s'occupe sérieusement de réorganiser l'armée ottomane et de réparer les pertes occasionnées par la dernière guerre contre Méhémet-Ali et son fils Ibrahim. Le comte Orloff et les officiers-généraux de l'armée sont, dit-on, tous les jours consultés par le sultan sur le système des troupes régulières, qu'il préfère à tout autre. D'un autre côté, on assure que M. l'amiral Roussin, ambassadeur français, a offert d'envoyer au sultan des officiers de toute arme, comme instructeurs, et notamment des officiers d'artillerie et du génie, pour la formation à Constantinople d'une école militaire.

L'armée ottomane régulière, selon le projet arrêté par le sultan, se composerait, dit-on, de 20 régimens d'infanterie à 4 bataillons présentant un total de 80 mille hommes; de 10 régimens de cavalerie de 1,000 hommes chacun; de 4 régimens d'artillerie et d'un régiment de mineurs et bombardiers. Un régiment d'élite serait organisé à Constantinople, et ferait le service de la ville à l'instar de la gendarmerie française.

FRANCE. — *Paris*, 17 *juin*.

On sait déjà quelle était la mission de M. le vicomte de Châteaubriand lorsqu'il s'est rendu à Prague. Il était chargé de tenter une réconciliation entre la duchesse de Berry et Charles X. M. de Châteaubriand a trouvé l'ex-roi tout-à-fait résigné à son sort actuel. Depuis sa captivité, madame de Lucchesi-Palli avait cessé de correspondre avec Prague, et elle n'avait pas même fait connaître son mariage. Voici la conversation qui a eu lui entre Charles X et l'ambassadeur de la comtesse de Lucchesi-Palli; c'est ainsi qu'elle a été racontée par M. de Châteaubriand :

« La duchesse ne s'est pas bien conduite, a dit Charles X, c'est malheureux pour elle et pour moi; je ne la recevrais pas ici sans son mari, mais elle peut venir avec lui, et tout le tort qu'elle a fait à ses enfans et à nous est oublié! »

Comme le vicomte remerciait Charles X de son indulgence et se félicitait du succès de sa mission : « Que cela ne vous étonne pas, reprit Charles X, j'ai tout oublié, je n'en veux à personne; je ne suis plus sur la terre qu'un malheureux vieillard dont le rôle est fini ici bas; je n'en veux pas même à ce pauvre Philippe. Il sait maintenant si le trône vaut la peine qu'on s'en empare; voyez si ceux même qui l'ont fait roi ne se chargent pas de me venger (et il montrait quelques numéros de la *Tribune* et du *National*). »

La réception que M. de Châteaubriand reçut des autres membres de la famille fut loin d'être aussi amicale que celle qu'il avait eue du roi. Madame la duchesse d'Angoulême se rappelait l'opposition du noble vicomte sous la restauration, et elle paraissait vivement irritée contre la duchesse de Berry; elle passe, dit-on, les jours et

les nuits dans les larmes, le duc d'Angoulême semble plus résigné.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Le gouvernement a reçu des nouvelles de Constantinople en date du 29 mai. Ces nouvelles sont postérieures de six jours à celles que la *Gazette d'Augsbourg* a publiées.

» L'armée égyptienne était en pleine retraite. Ibrahim avait de sa personne évacué Kutaïa le 24 mai; on s'attendait qu'il aurait repassé le Taurus vers le milieu de juin.

» Le comte Orloff n'hésitait point à reconnaître que, la paix étant faite, l'expédition russe n'avait plus d'objet. On comptait qu'elle s'éloignerait après le retour du comte de Lieven, envoyé pour constater le mouvement rétrograde de l'armée égyptienne. En attendant, les officiers du génie russes expédiés en mission aux Dardanelles avant la conclusion de la paix avaient été rappelés; l'escadre avait mis à terre les pilotes turcs qu'elle avait embarqués à son arrivée.

» Le *Moniteur ottoman* avait publié de nouvelles déclarations officielles en confirmation des conditions définitives de paix.

» L'escadre française n'avait point quitté les environs de Smyrne; il paraît que l'escadre anglaise ne l'avait pas encore rejointe. »

— L'*Indicateur de Bordeaux* raconte les particularités suivantes sur l'embarquement de la comtesse Lucchesi.

Ainsi que nous l'avons dit, l'ex-duchesse, qui a quitté Blaye samedi à dix heures et demie, n'a pas tardé à être en rade de Richard. Le *Bordelais* a passé au large de Pauillac à onze heures environ; il a fallu beaucoup de tems pour oser aborder l'*Agathe*, car la mer était extrêmement houleuse; le vent alors était si violent, qu'en voulant transborder la voiture du prince de Beaufremont de la chaloupe à bord de la corvette, cette voiture est tombée à la mer, et n'a surnagé qu'à l'aide des deux aussières qui la soutenaient.

Non seulement l'avant-train a été submergé, mais deux plats en argent et plusieurs pièces d'argenterie ont été perdus. Cependant le tems pressait, et le retour de la marée était à craindre; quatre péniches à dix rames furent mises à la mer : la première, commandée par un officier, et les trois autres par des élèves de marine; et, comme on hésitait encore, le général Bugeaud s'élança le premier dans l'une des embarcations, et donna l'ordre du transbordement. Aussitôt l'ex-duchesse, sa fille et la nourrice y descendirent, aidées par le capitaine Leblanc; les autres personnes les suivirent bientôt. Le *Bordelais* alors reconduisit à Blaye les autorités de cette ville, pour revenir ensuite remorquer l'*Agathe*. A deux heures du matin il était de retour; mais le départ ne put encore avoir lieu, car il a fallu une manœuvre de quatre heures pour dégager l'ancre du babord, qui se trouvait fortement retenue.

Ce n'est qu'à six heures du matin, dimanche, que le *Bordelais* a pu crocher le navire et faire route pour le Verdon; l'*Agathe* y est arrivée à huit heures. Là, le capitaine Turpin a demandé que le *Bordelais* continuât son remorquage jusqu'à la hauteur de Saint-Palais, ou, à dix heures moins un quart, on a largué les amarres. Aussitôt le commandant a fait larguer toutes les voiles par un vent nord-est tellement favorable à l'*Agathe* que, dans moins de vingt minutes, cette corvette a disparu aux yeux de l'équipage du *Bordelais*, ce qui fait présumer qu'elle aura dû doubler le détroit hier, lundi, et être tout-à-fait hors du golfe de Gascogne; du moins tel est avis de tous les marins de Royan.

Pendant toute cette traversée, la duchesse a montré autant de courage que de gaîté. Souvent elle s'informait de sa fille et la caressait. En quittant la citadelle, et au moment où le *Bordelais* passait entre le Pâté et l'Ile, plusieurs petites barques de légitimistes s'approchèrent du bateau; les cris de *vive Madame!* auxquels personne ne répondit, se firent alors entendre; l'une de ces barques s'approcha tellement du *Bordelais*, qu'un mouchoir blanc, dans lequel était un portrait et des vers, y fut jeté. Ce mouchoir, a été remis par le général Bugeaud à la duchesse.

Le *Mémorial* ajoute les détails suivans à ceux qu'il a déjà rapportés :

Lorsque l'embarquement s'effectua, la comtesse Palli au commandant Mollier : « M. Mollier, vous êtes père d'une fille, vous; je vous recommande la mienne tout particulièrement. » M. Mollier se chargea de la transporter à bord.

Pendant la traversée de Blaye à Richard, l'enfant était couchée dans la chambre qui sert ordinairement de boudoir; plusieurs fois sa mère, est descendue pour le voir, mais toujours elle est descendue seule, les dames qui étaient sur le pont ne jugeant pas à propos de la seconder dans cette attention maternelle.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 17 *juin*.

S. M. le roi a signé, le 14 de ce mois, la loi qui met à la disposition du gouvernement une somme d'environ 17 millions de florins pour le paiement des frais de l'état de guerre qui dure encore. Le même jour, par suite de cette loi, le paiement des rentes a été annoncé à Amsterdam.

Par arrêté du 14 de ce mois, les mesures de quarantaine sont rapportées pour ce qui regarde les provenances du midi de l'Europe, ainsi que d'Angleterre et de France. Toutefois, cette disposition n'est pas applicable aux navires qui ne pourraient fournir la preuve qu'ils viennent de ces parages, ni à ceux qui viennent d'Espagne, de Portugal, de l'Amérique septentrionale, de Mexico, de Cuba et du Levant, qui continueront à être soumis à la même visite.

— La ci-devant garnison de la citadelle d'Anvers sera, à ce que l'on dit, pourvue de nouvelles armes et équipemens; on attend bientôt les armes, etc., qui sont restées en Belgique.

Le lieutenant-colonel de Boer, adjudant de S. Exc. le général d'infanterie baron Chassé, se trouve depuis ce midi dans cette résidence.

— On apprend que les militaires qui sont revenus chez eux en congé seront inspectés mensuellement par les commandans de place.

— Plusieurs lettres de Bergen-op-Zoom font un tableau animé de la joie et des sentimens d'affection avec lesquels le général baron Chassé a été reçu par les habitans de cette ville. Quoique le général ait voulu garder l'incognito, il fut bientôt reconnu et accompagné au milieu des plus vives acclamations jusqu'à la maison du colonel de Boer, où il a fixé sa résidence provisoire. Dans la nuit du 12, beaucoup de maisons furent illuminées. Dans la soirée du 13, la société d'harmonie donna une sérénade au général, et lorsque celui-ci parut au balcon pour remercier, ce ne fut qu'un cri de *vive le général Chassé!* beaucoup de maisons dans les environs furent encore illuminées.

Du 18. — Le 17 a eu lieu la clôture de la session des chambres. Le ministre de l'intérieur a prononcé à cette occasion le discours suivant :

« NN. et PP. SS., pendant votre session actuelle, dont je suis chargé de faire la clôture, notre commerce et notre navigation ont été attaqués et des forces bien supérieures ont assailli la citadelle d'Anvers; à cette occasion notre armée de terre et de mer a noblement maintenu la gloire de la Néerlande et scellé sa fidélité du sang d'un grand nombre de braves.

» La coopération de VV. NN. PP. a derechef mis le gouvernement à même de résister à ces nouveaux coups. Un emprunt décrété par la loi a été accueilli par le patriotisme de la nation et nous a fait encore une fois trouver en nous-mêmes les moyens d'assurer la défense de notre sol, de notre honneur et de notre indépendance.

» La loi sur la *landstorm* eut, au besoin, rendu cette défense encore plus formidable. Le crédit de l'état a continué à se soutenir; les budjets et les autres lois financières ont contribué à lui donner de la solidité.

» Au milieu de semblables travaux, et en dépit des circonstances difficiles où se trouvait la patrie, la législature n'a pas perdu de vue l'importance de posséder des codes néerlandais. C'est avec zèle, mais en même tems avec circonspection, qu'a été continué le travail, grâce auquel cet important ouvrage est sur le point d'être achevé.

» Le traité communiqué à VV. NN. PP. a mis un terme à la violence. Il ramène dans la patrie nos navires marchands avec leurs cargaisons, et il a rendu les braves défenseurs de la citadelle d'Anvers au pays, au roi et à leurs proches.

» De cette manière se trouve renouvelé l'espoir d'un arrangement final des affaires belges, qui ont long-tems et fortement occupé la Néerlande et une grande partie de l'Europe.

» Le roi désire, NN. et PP. SS., que cet arrangement final s'effectue promptement; et tandis que tout est mis en œuvre pour atteindre ce but, en garantissant l'honneur et les intérêts de la vieille Néerlande, il sera fait un usage aussi économique que les circonstances le permettront des crédits accordés pour pourvoir extraordinairement aux besoins de la marine et de la guerre.

» Je suis chargé d'en réitérer l'assurance à VV. NN. PP., et au nom du roi, je déclare close cette session ordinaire des états-généraux. »

Rotterdam, 19 *juin*.

S. Exc. M. Dedel est arrivé ici hier de Londres, à bord du bateau à vapeur.

— Le *Handelsblad* du 17 juin donne la lettre suivante de La Haye, 15 juin :

« La conclusion d'un traité préliminaire avec la France et l'Angleterre, le retour de nos braves guerriers de St.-Omer, la levée de l'embargo, toutes ces heureuses nouvelles ont fixé ici toute l'attention publique, à tel point qu'on s'est entretenu du départ subit de S. A. R. le prince Frédéric pour Berlin beaucoup moins qu'on ne l'aurait fait dans d'autres circonstances. Mais depuis quelques jours on en parle davantage, et, quoiqu'on n'en con-

naisse point exactement le but, on est cependant d'accord à lui attribuer un motif diplomatique qui se rattache à la question hollando-belge.

» On apprend aussi qu'on s'attend déjà au retour du prince pour le 20 de ce mois, et que les négociations, qui se tiennent à Berlin concernant les réserves des cours du Nord lors de la reconnaissance de la Belgique, donnent quelque espoir qu'on pourra passer bientôt à la conclusion d'un traité définitif. En conséquence, des personnes, ordinairement bien informées, semblent croire de plus en plus à une prompte solution. »

— Le prince d'Orange visite tous les jours les troupes campées.

— Il paraît que la distribution de la médaille destinée aux braves défenseurs de la citadelle d'Anvers et des forts en dépendant se fera le jour de l'anniversaire de la naissance du roi.

— Les fonds ont été moins animés aujourd'hui; les transactions dans les 2 1/2 et 5 pour cent de fonds hollandais ont été insignifiantes; et comme il n'y avait pas de commission, les cours ont été lourds. Il y a eu peu de variation dans les autres fonds hollandais. (*Handelsblad.*)

— On mande d'Harlem le 14 juin : Depuis quelque temps on travaille beaucoup à l'érection d'une fabrique de coton, destinée à pourvoir aux besoins du commerce hollandais pour les exportations en destination de Java. Le propriétaire en est M. Th. Wilson qui auparavant avait une pareille fabrique à Stalle près Bruxelles, mais dont l'industrie florissante a été détruite et incendiée par la canaille lors de la scandaleuse insurrection de 1830. On apprend avec satisfaction que M. Wilson nourrit l'espoir que sa fabrication pourra commencer vers la fin de cette année.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 22 *juin*.

M. le général de Borstel, commandant en chef des troupes prussiennes dans les provinces rhénanes, est arrivé à Luxembourg le 20 de ce mois, dans la soirée. Il fera l'inspection de la garnison et visitera la forteresse.

— L'escadron du 6e régiment de lanciers prussiens, en garnison à Luxembourg depuis le commencement de 1831, est parti le 21 de ce mois pour Mayence. Il a été remplacé par un escadron du 8e de lanciers, arrivé le même jour.

— Nous tenons de source certaine que la diète germanique a mis une somme considérable à la disposition du gouvernement militaire de la forteresse de Luxembourg, pour la continuation des travaux de réparation de la place. Il ne paraît pas, d'après les arrangemens pris par la diète pour mettre la forteresse en parfait état de défense et pour la prochaine organisation de ses communications avec l'Allemagne, que Luxembourg doive passer de sitôt au pouvoir du souverain actuel de la Belgique.

— On nous écrit d'Echternach :

« Un des premiers propriétaires de cette ville avait fait planter une ligne d'acacias sur son terrain, le long de la Sûre. La régence profita d'une assez longue absence que ce propriétaire fit au commencement de ce mois, pour le sommer d'abattre ces arbres : elle aurait dû, ce semble, s'y prendre plus tôt, si elle en avait le droit. Mais, par une fatalité qui ne peut être expliquée, il s'est trouvé que vingt-deux pieds d'arbres ont été abattus dans la nuit du 11. Le fait de ce délit coïncide avec les intentions de nos municipaux, sans qu'on soit néanmoins le moins du monde autorisé à le leur imputer. Dans d'autres tems, un pareil trait de vengeance et de vandalisme n'aurait pas eu lieu. On ne sait pas si le garde-champêtre et la police locale ont pris leurs informations et dressé procès-verbal. Il paraît que le propriétaire lésé n'a pas confiance dans la justice, puisqu'à son retour, après vingt jours de voyage, il n'a pas porté plainte, et que la justice, à son tour, ne s'intéresse pas à la perpétration d'un acte qui ne fait tort qu'à un homme soupçonné à bon droit d'orangisme. Ainsi va le monde, sous le gouvernement fortuné du beau-père, tant vanté par le gendre. »

— La *Gazette commerciale* de St.-Pétersbourg vient de présenter l'état du commerce pendant 1832. Le montant des exportations des produits russes excède celui des importations de 55 millions de roubles. Le produit des douanes a été de 13 millions de plus que l'année précédente. La *Gazette commerciale* annonce que 149 nouvelles manufactures ont été établies en 1832, et que le nombre des ouvriers employés dans les fabriques s'est accru de 10,473 individus. En 1832, il existait dans l'empire 5,599 manufactures occupant 284,358 ouvriers. Une nouvelle et plus belle espèce de bêtes à laine a été introduite dans la partie sud de la Siberie. A St.-Pétersbourg, Moscou et Smolensk, on fait de grands préparatifs pour l'établissement de nouvelles manufactures de draps. Les opérations de la compagnie américaine russe ont donné, pour 1830 et 1831, un dividende de 120 roubles par action.

Le *Monthly Magazine* signale tous ces progrès dans un excellent article, auquel nous empruntons quelques-unes des considérations qu'on va lire. Après avoir traité des avantages qu'on s'est promis de l'établissement des colonies militaires qui, suivant l'opinion du comte Ozeirouski, doivent, dans dix ans, doter l'empire d'une armée nationale de six millions de soldats, l'écrivain anglais aborde la question des ressources financières de la Russie. Ce point est un de ceux sur lesquels la politique européenne ne saurait trop méditer. C'est à tort qu'on adopte généralement pour base de ces calculs la situation de la Russie telle qu'elle était il y a un demi-siècle, sans prendre suffisamment en considération les prodigieux développemens que le commerce et l'industrie de cet empire ont acquis depuis cette époque. Il suffit, pour se rendre compte des progrès de ces deux branches de l'économie, de savoir que le produit des exportations de tout l'empire, qui, en 1789, était seulement de 18,720,000 roubles d'argent, s'est élevé, en 1827, à 254,770,423.

Les manufactures se sont multipliées dans une proportion presque égale. Cela est si vrai que la Russie, qui, en 1788, importait d'Angleterre tous les tissus de laine, fabrique aujourd'hui tout ce qui, dans ce genre, est nécessaire à sa propre consommation. On estime à 6,000 le nombre de ses manufactures, dont le produit annuel était, en 1824, de 117,625,735 roubles, tandis que la valeur des exportations qui, suivant les états officiels était, quatre ans plus tôt, de 58 millions de roubles, ne s'élevait plus qu'à 26 millions en 1824.

Depuis cette époque, la Russie a trouvé une nouvelle source de revenus, nous voulons parler des mines d'or et de diamans qui ont été découvertes dans les montagnes de l'Oural. Avant 1821 on ne connaissait, dans toute l'étendue de l'empire, que deux mines d'or (dans le gouvernement de Tobolsk) qui produisaient 40 pouds d'or annuellement; mais depuis la découverte des grandes mines de l'Oural, dans lesquelles on a recueilli une masse d'or pur pesant 25 livres, on a obtenu, sous ce rapport, des résultats plus considérables. De 1824 à 1827, ces mines, qui sont au nombre de quinze, ont produit 962 pouds 22 livres de métal, qui, au terme moyen du prix de l'or, doivent donner une somme en numéraire égale à 2,500,000 liv. sterl., soit 62 millions 500 mille francs; résultat qu'on est loin d'avoir jamais pu obtenir dans l'exploitation d'aucune des mines les plus abondantes de l'Amérique du sud.

La découverte des mines de diamans est encore plus récente. Frappé des analogies diagnostiques qui existent entre les formations de l'Oural et celles que présentent les districts à diamans de Serra-Frio, dans le Brésil, M. de Humboldt exprima la conviction que le sol alluvial de la chaîne de l'Oural contenait aussi des diamans. Et en effet, le gouvernement russe voulant vérifier cette conjecture, envoya sur les lieux une expédition scientifique qui reconnut la vérité de l'assertion de M. de Humboldt : on a trouvé dans l'Oural des diamans aussi brillans, et d'une eau aussi pure, que ceux du Brésil.

La Russie est invinciblement poussée à s'étendre vers le sud et l'orient. Elle est déjà maîtresse de toute la navigation de la mer Noire et de la mer Caspienne. Deux des plus grandes fleuves de l'empire se jettent dans la mer Noire, et font ainsi d'un immense territoire russe le bassin de cette mer; bassin d'une si grande fertilité que ses produits agricoles sont dix fois plus considérables que ne l'exige la consommation intérieure. Quelques données statistiques suffisent pour faire concevoir une idée juste de la prospérité de ces provinces. Dans l'espace de dix années seulement, la population d'Odessa s'est élevée de cinq mille à trente-cinq mille habitans; cette population est aujourd'hui de quarante-cinq mille ames; et il existe à Odessa un théâtre français, un théâtre grec, un théâtre italien, des écoles de droit, de navigation, de commerce, et, en somme, toutes les institutions qu'on va chercher dans les cités les plus civilisées.

Un journal de Bruxelles, organe habituel du ministère *Lebeau*, dit que les préliminaires (convention du 21 mai) ont prévenu le conflit *près de naître* entre le gouvernement belge et la confédération germanique, qui se disposait à faire main basse sur l'administration civile du rayon; c'est-à-dire, d'un cercle de quatre lieues..... Autant de mots, autant de sottises. Le conflit entre la Belgique et la confédération n'est pas près de naître, mais près de sa fin; il a pris naissance dès l'instant où l'insurrection s'est étendue dans le pays qui fait partie du territoire assigné à l'Allemagne par des traités encore en force et vigueur; il a subsisté sans collision, parce que le sentiment de ses droits et de son pouvoir, non moins que le désir de conserver la paix générale, ont porté la diète à dédaigner les prétentions outrecuidantes des faiseurs de Bruxelles; il prendra bientôt fin, parce que le traité définitif qui sera conclu à Berlin mettra au néant, d'un mot, l'usurpation belge dans toute la partie du territoire dont le corps germanique dispose

en commun avec le roi grand-duc. Le journaliste bruxellois ignore, entr'autres choses, que la confédération n'a jamais administré, ni pu prétendre à administrer aucune parcelle du pays. Ce soin est dévolu au souverain. Le rayon stratégique restera ou ne restera pas dans le *status quo*; on n'en sait pas plus, à cet égard, à Bruxelles qu'ailleurs. Mais si l'on s'en rapporte à des bruits qui paraissent émanés de bonne source, la diète aurait déjà donné des ordres pour mettre la route militaire à l'abri de toute approche de la part de la force armée belge, tout comme le rayon de la forteresse. On assure même que le bureau de douanes établi à Wasserbillig devra être supprimé. De ces données, il faut conclure évidemment que les espérances et les prophéties du sieur *Lebeau* (*nous aurons le Luxembourg et nous n'aurons pas la dette*) sont encore loin d'être réalisées. La *séparation* ne serait donc pas *improbable*. Quant à *impossible*, nous le pensons aussi; car, pour quelle raison, à quels titres, dans quel intérêt l'Allemagne céderait-elle à la Belgique une portion des états confédérés?

Le journaliste de Bruxelles pousse la bonhomie et la simplicité au point de dire que l'état permanent d'hostilité dans lequel l'occupation du pays plaçait la Belgique envers la garnison fédérale et les autorités *hollandaises* de Luxembourg, a cessé. D'abord, il est certain que si le gouvernement belge prend pour *hostilité* le service sévère de police que le gouvernement militaire fait exécuter dans le rayon de la forteresse, l'état d'hostilité, comme il l'appelle, n'est pas près de cesser. En second lieu, la convention du 21 mai n'admet l'armistice qu'entre les troupes de S. M. le roi grand-duc et celles de la Belgique. Or, le roi grand-duc n'a point de troupes dans le Luxembourg; et les troupes prussiennes tenant garnison à Luxembourg sont étrangères aux stipulations de la convention. Le roi de Prusse n'a point été en guerre avec Léopold; il s'est contenté de le tenir à distance respectueuse. Le judicieux écrivain belge sait ou ne sait pas qu'à Luxembourg il n'y a point d'autorités *hollandaises*. Mais que lui importe? N'est-il pas au service de ces mêmes hommes qui se sont fait un malheureux et odieux système de confondre les dénominations pour tromper le peuple? La mauvaise foi spécule sur le produit de ses erreurs qui sont toujours volontaires; et que d'erreurs volontaires n'a-t-on pas à reprocher, chaque jour, aux auteurs des troubles qui dévorent la Belgique?

ETAT-CIVIL.

Naissances: Le 14 juin, Charles-Auguste Groos; le 16, Elisabeth Spöttler; le 18, Joséphine Bück; le 19, Charles-Louis Haller et Charles Millenberger.

Mariages: Le 20 juin, Henri-Ambroise de la Chapelle, rentier, avec Joséphine-Françoise Recht; et Jean-Frédéric Leisinger, ex-sous-officier d'artillerie prussienne, avec Marguerite-Elisabeth-Marie Elter.

Décès: Le 16, Pierre Pfeiffer, âgé de 2 ans et 7 mois; le 18, Félix-Lambert Beck, âgé d'un an 1 mois et 22 jours; et Marie Wortminger de Stein, âgée de 7 ans et 6 mois; le 19, Félix Timmermanns, âgé de 2 ans et 1 mois; et Marguerite Ackermann, âgée de 6 mois; le 20, François Frisch, tisserand, âgé de 37 ans.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE PUBLIQUE
Conformément à la loi du 12 juin 1816,
D'une belle Maison, située à Luxembourg, Grand'rue, n° 163.

Lundi, 1er du mois de juillet 1833, à deux heures de relevée, il sera, sur réquisition de la dame veuve Marfurt, procédé à la vente publique, à l'enchère et à six années de crédit, d'une belle maison située en cette ville, Grand'rue, portant le n° 163, entre les héritiers Gerdom d'un côté, le sieur Jacques, boulanger, de l'autre.

Cette maison, propre à toute espèce de commerce, réunit à ses autres agrémens le grand avantage d'être situé dans un des quartiers les plus beaux et les plus fréquentés de cette ville.

La vente aura lieu en l'étude du notaire soussigné, où les amateurs pourront prendre communication du cahier des charges.

Luxembourg, le 13 juin 1833. J. Funck, not.

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.

Mardi, 25 juin courant, à une heure de relevée, M. Chomé, receveur des contributions à Ettelbruck, fera vendre, à crédit et sous des conditions avantageuses, en l'étude du notaire soussigné, sa MAISON d'habitation, couverte en ardoises, avec grange, écuries et place y attenantes, située à Ettelbruck, sur la route de Luxembourg à Diekirch.

Pour plus ample information on est prié de s'adresser, soit au vendeur, soit audit notaire.

Ettelbruck, le 20 juin 1833. Salentiny, not.

BAIL PUBLIC.

Au mercredi, 3 juillet 1833, à deux heures de relevée, il sera procédé, sur réquisition de la commission administrative des hospices civils de Luxembourg, par le ministère du notaire soussigné, au relaissement par adjudication publique des biens immeubles suivans, appartenant auxdits hospices, pour le terme de 3, 6 ou 9 années consécutives; savoir:

a. Un pré au lieu dit Soleschbann, situé sur le territoire d'Itzig, relaissé en dernier lieu au sieur Mathias Zeimet, jardiner au Polfermühl.

b. Un pré au lieu dit Alsbicht, situé sur le ban de Heisdorff, relaissé en dernier lieu au sieur Nicolas Berger, ci-devant juge-de-paix du canton de Luxembourg.

Et *c.* Un pré situé entre les villages de Bereldange et Steinsel, relaissé, comme l'article précédent, audit sieur Nicolas Berger.

Les amateurs pourront prendre connaissance du cahier des charges et des autres renseignemens chez le notaire soussigné.

L'adjudication aura lieu dans l'une des salles de l'hôtel de régence de cette ville.

Luxembourg, le 8 juin 1833. J. P. Huberty, not.

ADJUDICATION DE DALLES,
à provenir des carrières de Contern.

Lundi, 24 de ce mois, à trois heures de relevée, en l'hôtel de régence de cette ville, il sera, par-devant le conseil de fabrique de l'église de Saint-Pierre, procédé à la fourniture et à la mise en place de Dalles, provenant des carrières de Contern, pour la réparation du pavé des allées latérales, et de la partie, près du Porche de la susdite église.

Le plan et le cahier des charges est en lecture chez M. Berchem, trésorier de la fabrique, Marché-aux-Herbes, N° 493.

A LOUER une MAISON ayant cinq places au rez-de-chaussée, quatre au premier étage, remise, cave et grenier, sise rue Saint-Philippe, n° 193. S'adresser à M. J. P. Reuter, négociant, rue de l'Arsenal, n° 76.

VENTE CONSIDÉRABLE DE FOIN ET REGAIN,
Au Château de Bettembourg.

Dimanche, 23 du courant mois de juin, vers deux heures de relevée, Madame la veuve Collart, vendra à l'enchère et à crédit, la récolte de la présente année, en foin et regain, dans les immenses prairies dépendant du château de Bettembourg.

La vente aura lieu audit château.

Bettembourg, le 13 juin 1833. Hanno, not.

Beträchtliche Gras- und Grummet-Versteigerung, im Schlosse von Bettemburg.

Am Sonntage, 23ten des laufenden Monats Juni, gegen zwei Uhr des Nachmittags, wird die Frau Wittib Collart, auf Borg, durch öffentliche Versteigerung, verkaufen:

Die diesjährige Erndte in Heu und Grummet, in den von dem Schlosse abhangenden Wiesen, gelegen auf dem Bann von Bettemburg.

Die Versteigerung wird in dem Schlosse zu Bettemburg selbst statt haben.

Bettemburg, den 13ten Juni 1833. Hanno, Notar.

VENTE CONSIDÉRABLE DE FOIN ET REGAIN,
A Bettembourg.

Dimanche, 30 du courant mois de juin, vers deux heures de relevée, M. de Moor, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Mons, vendra à l'enchère et à crédit, la récolte de la présente année en foin et regain, dans les prairies qu'il possède sur le territoire de Bettembourg et sur les territoires voisins, ces prairies, provenant de la succession de feu madame veuve Metz, sont connues sous les noms de Weidenbrüll, Streiffenbrüll, Nonnenbrüll, Grosatzing, Hœhl, Weiden, Kautwinkel, etc.

La vente aura lieu à Bettembourg, au domicile de Henri Thiry, cabaretier.

Bettembourg, le 17 juin 1833. Hanno, not.

Beträchtliche Gras- und Grummet-Versteigerung, zu Bettemburg.

Am Sonntage, 30ten des laufenden Monats Juni, gegen zwei Uhr des Nachmittags, wird Herr De Moor, Haupt-Ingenieur zu Mons, auf Borg, durch öffentliche Versteigerung verkaufen: die diesjährige Erndte an Heu und Grummet, in den ihm zugehörigen Wiesen, gelegen auf dem Banne von Bettemburg und auf den umliegenden Bännen, herkommend von der Nachlassenschaft der sel. Frau Wittwe Metz, bekannt unter den Namen Weidenbrüll, Streiffenbrüll, Nonnenbrüll, Groß-Atzing, Höhl, Weiden, Kautwinkel, u. s. w.

Die Versteigerung wird zu Bettemburg, in der Behausung des Weinschenkers Heinrich Thiry, statt haben.

Bettemburg, den 17ten Juni 1833. Hanno, Notar.

Aus der Hand zu verkaufen, unter sehr günstigen Bedingungen, ein schönes und geräumiges Wohnhaus, zu allen Handthierungen geeignet, gelegen in hiesiger Stadt, Fischmarkt, N°. 550, dem Hrn. Dietsch, Metzgermeister, und den Erben Missy, eigenthümlich.

Liebhaber können sich an den jetzigen Bewohner des Hauses, Herrn Dietsch, oder an den Unterzeichneten melden. Reuter, C. de not.

Indem ich den höhern Befehlen gehorchend, mit der mir untergebenen Eskadron, von Luxemburg scheide, erfülle ich eine angenehme Pflicht, den hiesigen Einwohnern für mich und im Namen der Eskadron, den herzlichsten Dank für die Beweise ihrer Liebe und Güte zu zollen, welche wir in der Zeit unseres Hierseyns, in vielen Fällen zu erfahren Gelegenheit gehabt haben. Auch in der Ferne wird das Andenken an Sie, unsern Herzen theuer bleiben, und wir werden stets den lebhaften Wunsch empfinden, daß es Ihnen immer recht wohl ergehen möge.

Luxemburg, den 21ten Juni 1833. von Bilow,
Rittmeister und Chef der 2ten Eskadron des K. Preuß. 6ten Ulanen-Regts.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.